

| | |
|-------------------------|---|
| 1. Record Nr. | UNINA9910724329803321 |
| Autore | Tabau Anne-Sophie |
| Titolo | Quel droit pour l'adaptation des territoires aux changements climatiques? : L'experience de l'ile de La Reunion / / Anne-Sophie Tabau |
| Pubbl/distr/stampa | Aix-en-Provence : , : DICE Editions, , 2018 |
| Descrizione fisica | 1 online resource (268 pages) |
| Collana | Confluence des droits |
| Disciplina | 578.4 |
| Soggetti | Adaptation (Biology) |
| Lingua di pubblicazione | Francese |
| Formato | Materiale a stampa |
| Livello bibliografico | Monografia |
| Sommario/riassunto | <p>La recherche collective dont cet ouvrage est le fruit s'est donne pour ambition de cerner les implications juridiques de l'adaptation des territoires aux changements climatiques. L'équipe s'est appuyée sur l'exemple de l'ile de La Reunion pour s'interroger sur les traductions juridiques du discours politique résultant de la COP 21 qui consistait, tout à la fois, à mettre l'accent sur l'adaptation aux effets des changements climatiques et non plus seulement sur l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, à décentraliser les politiques climatiques de manière à les faire correspondre aux spécificités locales, à adopter une approche transversale de la vulnérabilité des territoires et des populations, et à favoriser les échanges de bonnes pratiques au titre d'une coopération globale. Dans ce contexte, les travaux conduits identifient, dans différentes branches du droit, les expressions de l'adaptation, et déterminent si le droit applicable à La Reunion est adapté à l'enjeu climatique. L'accent est mis sur les processus d'agencement des éléments hétérogènes identifiés comme autant de composantes de l'adaptation à La Reunion, afin de révéler et d'évaluer les mécanismes juridiques qui permettent de faire naître et de stabiliser les attentes normatives des parties prenantes de l'adaptation des territoires aux changements climatiques. Cette recherche a été financée par le ministère de la Transition écologique et solidaire, dans le cadre du programme OMERAD (15-MCGOT-GICC-2-CVS-009).</p> |

